BULLETIN CRITIQUE

Sont publiés à cette place les comptes-rendus d'ouvrages adressés au directeur de la *Revue* : M. J. Marouzeau, 270, boulevard Raspail, Paris, XIV[e].

Les publications qui paraîtraient prêter moins à un compte-rendu critique qu'à un résumé analytique seront mentionnées dans l'*Année philologique*, éditée à la librairie des Belles-Lettres.

Linguistique et philologie.

J. André, *Lexique des termes de botanique en latin* (Études et Commentaires, t. XXIII) : Paris, Klincksieck, 1956, 343 pages, 3.000 francs.

M. J. André s'est assuré une maîtrise indisputable dans le domaine des vocabulaires techniques ; sa thèse de doctorat a mis au point nos connaissances sur les noms de couleur ; des monographies parues dans les Revues contiennent des études particulières sur divers noms de plantes ; pour le vocabulaire de la botanique en général le présent volume met à notre disposition un trésor de données de valeur inestimable.

Il faut, pour bien comprendre le sens de cette compilation, avoir présentes à l'esprit certaines caractéristiques ou communes à tout vocabulaire technique ou propres spécialement à celui de la botanique.

1) Les vocabulaires techniques dans l'antiquité sont mal assurés, faute d'une systématisation des données scientifiques.

2) Ils sont composites, du fait qu'ils ont leur source à la fois dans une tradition multiforme, dans des emprunts étrangers et dialectaux, dans des innovations d'usagers.

3) Le vocabulaire botanique est des moins fixés, du fait qu'une bonne part des usagers, à savoir les ruraux, n'ont intérêt à nommer que les plantes qui jouent un rôle dans leur vie quotidienne et que les non-ruraux ne connaissent qu'un petit nombre de végétaux : qui, même dans notre monde où l'instruction est si répandue, sait distinguer à coup sûr entre le platane, l'érable et le sycomore? Et qui saurait reconnaître pour des gentianes toutes les variétés qu'on range sous ce nom?

4) Circonstance aggravante, les termes de botanique sont voyageurs, comme les plantes elles-mêmes, et, en voyageant, ils perdent leur affectation : nous appelons « acacia » le « robinier », « marguerite » la « pâquerette » ; le « blé » est ici du « froment » et là du « seigle » ; le champi-

gnon « coulemelle » porte vingt noms différents : faut-il nous étonner qu'en latin nous soyons incapables de décider ce que dans tel cas donné on appelle *uiola*, de savoir si *nux* signifie la noix, l'amande, la châtaigne, la pistache, la noisette, la pomme de pin, l'euphorbe? L'énumération des fruits appelés *malum* occupe trois pages du présent dictionnaire ; *folium* désigne selon les circonstances la feuille, le pétale, le sépale, l'écaille de la pomme de pin, la tunique du bulbe, la branche du conifère ; on trouve 24 synonymes pour désigner la quintefeuille, 26 pour l'héliotrope, 34 pour la sanguinaire, 40 pour la sardonie, 34 pour l'*altercum*, 45 pour l'*artemisia*.

5) Une conséquence de ces diverses considérations, c'est que la forme même des mots est mal fixée et sujette à des variations qui les rendent parfois difficiles à identifier : *anicetum* est confondu avec *anesum* et avec *anethum*, *sedum* avec *satum*, *silphium* avec *sirpe*, *siser* avec *sisar*, *silfi*, *sisarum*, etc.

On s'imagine après cela la complexité et la difficulté de la tâche qui s'imposait à notre auteur. Il lui fallait reprendre à pied d'œuvre, pour une période qui s'étend des origines jusqu'au IX^e^ siècle, toutes les identifications, se débrouiller entre des témoins incertains ou contradictoires, et très souvent rectifier leurs erreurs. Il va de soi que ses enquêtes nous apportent maintes révélations : je conseille aux lecteurs des *Géorgiques* de Virgile de se reporter pour les noms de plantes au dictionnaire d'André et leur laisse à découvrir les corrections que comportent les traductions courantes. Certaines précisions nous permettront d'utiles corrections de textes : j'étais arrêté récemment par le « paniculum tectorium » de Plaute, *Miles glor.*, 18, qui n'offre guère de sens ; or, les mentions de *panus* et *panicula* (épillet du mil) appuient fortement une heureuse correction de Turnèbe...

Que tout ne soit pas clair dans de pareils dédales lexicaux ne peut pas nous surprendre ; il faut avouer que quelques explications étymologiques nous laissent sceptiques : *legumen* à rapprocher de λεβηρίς et de λοβός? *lappa* rattaché à *lippus*? *castanea* de la ville de *Kastanis*? En revanche, on ne saurait qu'approuver M. André lorsqu'il corrige la notion de survivances « méditerranéennes » pour y substituer celle plus générale d'héritages « non indo-européens », en alléguant que les importations de plantes suivent normalement la voie Orient-Occident (cf. le cas typique de *citrus*-κέδρος).

Faut-il terminer par un léger scrupule? La présentation du texte de M. André est technique, comme l'est le sujet lui-même, et même quasi schématique ; l'auteur met sa coquetterie à s'en tenir aux données, parfois obscurcies par des abréviations qui rendent la lecture difficile, et réduisant au minimum un commentaire souvent attendu, par exemple

pour des végétaux qui ont joué un rôle éminent dans la vie antique, comme l'ache, l'acanthe, le *sylphium*... L'auteur répondra qu'un dictionnaire a pour objet de fournir des matériaux, et qu'il appartient aux consultants d'en tirer parti.

J. Marouzeau.

Vincenzo Ussani Jr, *Insomnia, saggio di critica semantica* (Studi e saggi, 3) : Roma, Signorelli, 1955, in-8°, 208 pages.

Voici comment l'auteur résume son ouvrage (p. 153) : « 1) Le fém. *insomnia* = insomnie est un terme archaïque, utilisé par Plaute et Caecilius Statius, Pacuvius et Ennius, et qu'on retrouve chez les archaïsants tardifs, Aulu-Gelle et Ammien Marcellin. 2) Le n. *insomnium* = insomnie eut un succès plus grand, de Cicéron-Properce à Beda, mais on le trouve, semble-t-il, déjà dans Tér., *Eun.* II, 1, 13 (219). 3) Le n. *insomnium* = songe, vision durant le rêve ou le sommeil, eut moins de succès, mais se trouve dès Sall., *Ep.* 2, 12, 6, Virg. et plus tard Arnobe et Claudien. »

Ce résumé ne donne qu'une pâle idée de recherches très suggestives. Partant de la méthode philologique la plus scrupuleuse, M. Ussani Jr. évoque, à propos d'une étude circonscrite, de vastes problèmes d'histoire littéraire ou d'histoire des idées. Ainsi, à propos de la seconde lettre adressée par Salluste à César (12, 3-13), le coloris poétique du passage, une analogie avec Virg., *Aen.*, 2, 588, l'orientent vers une source commune, probablement Ennius. Une réminiscence de l'épitaphe qu'Ennius composa pour lui-même lui fait penser que Salluste songe à l'immortalité de l'âme et à cette forme d'éternité que la gloire politique, militaire ou littéraire octroie à qui la mérite. Enfin des allusions à Platon précisent, aux chapitres 12 et 13, la tendance de Salluste vers le transcendantal : sans insistance, mais par une subtile technique allusive, il prend position vis-à-vis de César. — Dans l'*Ep.* 2, 12, 6-8, *insomnia* correspond au gr. ἐνύπνια, et signifie « vision de songe » : les confrontations que M. Ussani établit suppriment toute hésitation ; de plus, et surtout, elles précisent l'intérêt que l'historien latin prend à la vie et aux souffrances de l'âme (cf. p. 65), elles intègrent la discussion sémantique à un développement plus large sur la *sapientia* chez Salluste, et révèlent les influences des stoïciens sur un écrivain qui n'en garde pas moins son originalité en affirmant que le sage survit dans la *fama* et la *gloria* : Platon et Pythagore l'aident à trouver sa propre pensée, et ils lui parviennent sans doute à travers Ennius. L'emploi « poétique » de *insomnia* est confirmé par les imitations de Silius (cf. 10, 357 ; 11, 102) et de Virgile (*Aen.*, 2, 588). L'action du grand poète de la Rome archaïque sur Salluste porte donc sur la pensée comme sur le style, indissolublement.

Avec un talent égal, M. Ussani aborde le problème d'*insomnia* chez Virg., *Aen* 4, 9 ; son maître, M. Paratore, y avait consacré une excellente note de son édition de l'*Aen.* 4 (Gismondi, 2e éd., 1948). On sait que la question est difficile, et la variante *terret*, posant le problème de *insomnia* féminin, ne contribue point à nous éclairer. Ici encore, M. Ussani appelle à lui tous les témoignages ; il conclut qu'*insomnia* a la valeur de ἐνύπνια. Mais diverses citations grecques et latines (Apollonius, Sénèque...) l'empêchent de se contenter trop vite ; comparant *Aen.* 6, 9 avec *Aen.* 4, 522 et suiv., 8, 19 et suiv., il découvre que Virgile se conforme à d'antiques croyances, d'après lesquelles les fausses visions sont le propre du *sopor* ou ἀδινὸς ὕπνος, tandis que le sommeil léger connaît les réelles apparitions des songes : il y a là une trouvaille qui nous rend plus dense encore l'atmosphère du chant 4. Quant à l'*insomnia* de *Aen.* 6, 896, il résulte d'une imitation d'Homère, qui se greffe sur la théorie pythagoricienne des songes et des *imagines* ; M. Ussani sait ne pas exiger d'un poète la netteté qu'il demanderait à un théoricien, et sa propre étude demeure rigoureuse sans tomber dans le dogmatisme.

Le livre de M. Ussani apporte donc beaucoup (je signale les appendices, qu'il eût mieux valu incorporer au livre même, mais qui méritent l'attention). La responsabilité d'Ennius dans l'emploi de *insomnia* au sens de ἐνύπνια est bien marquée, et la sémantique latine s'accroît d'une contribution importante. Mais, à l'occasion du *mot*, analysé dans sa vivante complexité, ce sont de vastes perspectives religieuses, philosophiques ou littéraires que M. Ussani ouvre devant nous : et là réside son mérite essentiel, qui est grand.

H. Bardon.

G. Garuti, *Il toponimo in luogo dell'etnico in latino.* Parte prima : *Dalle origini ad Augusto* (Studi e ricerche di grammatica latina, II) : Bologna, Gallo, 1956, 137 pages, 900 lires.

Ce petit ouvrage est attirant par la question qu'il pose, et décevant par la façon dont elle est traitée. La première idée qui vient à l'esprit de qui cherche une différence entre *Gallia* et *Galli* est naturellement de mettre en regard tous les exemples de l'un et l'autre mode d'énoncé. Or, M. Garuti limite sa recherche rigoureusement au type *Gallia*, nous privant ainsi de tout point de comparaison. Comment caractériser, par exemple, les deux énoncés de la p. 83 : *omnium Gallorum animi* et *totius Galliae animi*, si seuls les exemples du deuxième type nous sont donnés? Nous sommes ainsi privés même de toute confrontation numérique : quel sens ont pour nous les chiffres fournis : 97 exemples pour César, 432 pour Cicéron, 458 pour Tite-Live, 102 pour Virgile, 152 pour Ovide, si nous n'avons pas de référence comparative? L'auteur est réduit à

soumettre les exemples recueillis à une interprétation interne, ce qui est, me semble-t-il, travailler dans le noir.

Aussi n'avons-nous aucun moyen d'apprécier ses chefs d'explication, et en particulier les critères auxquels ils se réfèrent. D'une façon générale, il invoque pour justifier l'emploi du collectif géographique trois notions : idée dominante du territoire, idée prévalente des habitants, notation de caractère politique. N'y a-t-il pas contradiction évidente entre le souci de désigner géographiquement le territoire et celui de caractériser personnellement les habitants? Et l'appel à une valeur dite « ponctuative » (p. 15) de l'ethnique n'apporte guère de lumière dans cette obscurité.

Enfin, il est fait peu de cas d'un facteur qui est, à mon avis, dans bien des cas déterminant ; c'est celui qui a rapport au style, et particulièrement au style poétique. Ce critère a pourtant été maintes fois invoqué, comme le rappelle M. Garuti dans sa *Préface* ; sa valeur apparaîtrait avec évidence si nous pouvions mettre en regard les deux types d'énoncé. L'auteur a accompli la moitié de sa tâche ; nous en donnera-t-il le complément?

J. Marouzeau.

Alfonso Traina, *Esegesi e sintassi. Studi di sintassi latina* : Padova, Liviana editrice, 1955, xii-131 pages.

Presque tout est excellent dans ce petit livre. Le titre en dit l'inspiration : reconnaître la signification stylistique d'usages souvent décrits en termes de lois syntaxiques, parvenir ainsi à faire contribuer la syntaxe tant à l'exégèse des textes qu'à l'histoire littéraire. Deux études plus importantes : p. 1-30, le tour *habitat Romae (in) urbe nobili* ; sans préposition, l'apposition a valeur purement indicative, comme souvent chez les historiens ; avec préposition, elle fait apparaître une qualité, en fonction de laquelle le nom propre prend dans la phrase une valeur spéciale, comme souvent chez Cicéron. P. 65-114, emploi des modes dans les interrogations du style indirect, *quid esse(t) turpius* ; même s'il ne s'agit, en fait, que d'une interrogation oratoire équivalant à une énonciation, le subjonctif est préféré dès que l'interrogation comporte quelque vivacité comme si on attendait une réponse ; l'infinitif, rare chez César, fréquent chez Tacite, est plus ouvertement rhétorique. P. 31-63, d'autres observations de quelques lignes ou de quelques pages sont égrenées en marge de la *Syntaxe* d'Ernout et Thomas, pour discuter tel ou tel point de doctrine (attraction modale, *timeo ut ueniat*, etc...). J'ai beaucoup apprécié la manière dont l'auteur sait utiliser l'histoire d'un problème pour en éclairer les termes, comprendre ses devanciers

et les réconcilier en définitive dans une meilleure intelligence des faits.

Jacques PERRET.

Giorgio BRUGNOLI, *Studi sulle « Differentiae verborum »* (« Studi e saggi », collana diretta da Ettore PARATORE, vol. n° 7) : Roma, Signorelli, s. d. [1955], in-8°, 384 pages, 2.400 lires.

M. Brugnoli n'a pas reculé devant une tâche ingrate, et il a su la rendre attachante et fructueuse. Il s'agit d'une étude générale sur les recueils grammaticaux latins connus sous le nom de *Differentiae verborum*, sur leur genèse et sur leur filiation.

Les répertoires du genre « Ne dites pas... mais dites... », avec listes systématiques et explicatives de quasi-synonymes, sont travaux de grammairiens. Ils apparaissent donc assez tardivement dans l'Antiquité. Mais la recherche du mot propre, gage de clarté, intéresse au premier chef les orateurs et les conduit à s'occuper du choix rigoureux des termes. Les premières spéculations du genre remontent très loin dans le passé, et Platon nous en offre un plaisant exemple, lorsque, dans le *Protagoras* (337 *a-c*), il fait parler Prodicos de Céos.

La tradition manuscrite latine (l'*Introduzione* de M. Brugnoli le rappelle, p. 7-20) nous a transmis des inventaires de synonymes fallacieusement placés sous le nom de grands auteurs ou de philologues célèbres (Cicéron, Palémon, Suétone, Fronton, par exemple) : subterfuge publicitaire ; ces recueils sont généralement très tardifs. Mais une importante tradition orale et pédagogique existe à Rome au moins depuis le second siècle avant l'ère chrétienne. Orateurs et dramaturges l'enrichissent par les subtils *distinguo* de leurs discours ou de leurs tirades ; les étymologistes y collaborent en étudiant la vie des mots. Des exemples consacrés se transmettent fidèlement[1]. Les maîtres de rhétorique, depuis Cicéron, recommandent la *proprietas verborum.*

Après avoir brièvement rappelé ces notions historiques, M. Brugnoli commence par établir (p. 21-23) l'inventaire des textes sur lesquels va porter son enquête, et nous y retrouvons, entre autres, l'*Inter polliceri*, qu'une édition critique de M^lle^ M. L. Uhlhelder avait, tout récemment, proposé à notre curiosité[2].

L'étude même de M. Brugnoli ne saurait guère se résumer. Il faut la lire pour voir quelle somme de laborieuse patience l'auteur a dépensée

1. Tels *amor* et *cupido* (cf., par exemple, Caton le Censeur in Funaioli *G. R. F.*, p. 12, fr. 11, et Afranius, *ibid.*, p. 123, fr. 1), *animus* et *anima* (cf. Accius, *ibid.*, p. 28, fr. 15, et Varron, *Men.*, p. 184, fr. 32 Bücheler-Hereaus[6]).

2. Myra L. Uhlfelder, *De proprietate sermonum uel rerum*, American Academy in Rom, 1954.

afin de dominer et de serrer au plus près son vaste objet. Dans un rigoureux esprit d'analyse critique, chaque groupe de textes est inventorié avec tableau commenté des différentes rédactions, avec stemma des manuscrits, souvent avec table particulière de concordance. Ainsi sont présentés 1° les *Synonyma Ciceronis* ; 2° l'*Inter polliceri* et ses rédactions mineures ; 3° les *Differentiae* attribuées à Palémon et à Suétone ; 4° les *Differentiae* dites de Palémon, rédigées en ordre non alphabétique ; 5° le recueil attribué à Probus ; 6° le répertoire mis sous le nom de Fronton ; 7° l'*Inter aptum et utile* ; 8° les autres traités alphabétiques et, en particulier, un recueil de Saint-Gall encore inédit dont M. Brugnoli lui-même, p. 23, n. 11, nous promet une très prochaine édition. Une neuvième et dernière analyse présente les formes prises par la tradition indirecte.

Chacune de ces enquêtes s'accompagne de discussions sur l'attribution du texte, son origine, ses modifications successives, sur les dates possibles ou probables de rédaction. Enfin, pour couronner son édifice, M. Brugnoli a dressé une excellente table générale de concordance qui va de la page 186 à la page 371. Là, glose par glose, dans l'ordre alphabétique des mots glosés, avec une claire disposition en colonnes, se trouvent mis en parallèle tous les types principaux des recueils de *Differentiae* : travail d'une clarté et d'une précision remarquables que viennent encore compléter des *Index*.

Or, nous dit l'auteur (p. 20), il faut voir dans cet ouvrage l'étude préliminaire à une édition synthétique et critique des répertoires latins de synonymes. C'est dire combien les philologues et, particulièrement, les historiens de la grammaire, peuvent se réjouir. Ils attendent désormais avec impatience les travaux promis par M. Brugnoli.

Jean COLLART.

ÅKE J:SON FRIDH, *Terminologie et formules dans les « Variae » de Cassiodore. Études sur le développement du style administratif aux derniers siècles de l'Antiquité* (Studia Graeca et Latina Gothoburgensia, fasc. 2) : Stockholm, Almquist et Wicksell, s. d. [1956], XII-200 pages, 20 cour. suéd.

M. Fridh, disciple de M. H. Hagendahl, s'est déjà signalé par ses importantes *Études critiques et syntaxiques sur les « Variae » de Cassiodore*, publiées en 1950 (cf. cette *Revue*, t. XXIX, p. 409). Aujourd'hui, spécialiste particulièrement qualifié, M. Fridh aborde les problèmes de vocabulaire et de style que pose un texte curieux entre tous.

Les *Variae* constituent, en effet, un répertoire de textes officiels composés par Cassiodore, chancelier des rois ostrogoths de Théodoric à Vitigès. Ces textes, une fois groupés en recueil et débarrassés de leurs

éléments de circonstance (formules liminaires et formules finales), avaient, aux yeux de leur auteur, un double intérêt : intérêt documentaire et technique, intérêt littéraire. Ils étaient destinés à fournir une série idéale de modèles-types pour la prose de chancellerie. On sait combien ils furent exploités au Moyen Age.

Cassiodore, écrivain officiel et soucieux d'élégance, est sans doute l'héritier d'une tradition qu'il veut améliorer. Quelle tradition? M. Fridh soutient judicieusement contre la thèse de Hasenstab (Prog. München, 1883), utilisée dans le Schanz-Hosius, que le style des *Variae* se rattache aux modèles fournis par les constitutions des empereurs romains et non aux actes de la chancellerie pontificale, elle-même tributaire des chancelleries séculières.

Après un inventaire du contenu des *Variae* (p. 8-9), M. Fridh étudie la charpente de ces textes : 1° les éléments obligatoires (préambule, notification, exposé, dispositif, clauses finales) ; 2° les digressions où s'épanouissent plus particulièrement les effets de l'ancienne rhétorique (p. 10-19). Puis, par des exemples bien choisis, l'auteur montre que l'éloquence « exubérante » de Cassiodore lui vient de traits fournis par la chancellerie impériale des siècles précédents (p. 19-29).

Ces principes posés, M. Fridh établit une démonstration de détail dont on a plaisir à suivre le développement rigoureux. A propos du préambule des *Variae*, par exemple, le savant suédois esquisse, avec de nombreux textes à l'appui, une suggestive histoire du « genre préambule », en remontant jusqu'aux premiers siècles de l'empire (p. 30-59). Ensuite, M. Fridh en arrive à l'étude de la terminologie qui occupe la majeure partie de son travail. La terminologie de Cassiodore est placée sous le signe de la variété, admirable champ de synonymes où M. Fridh se meut avec aisance en reconstituant la pensée de son auteur. Nous voyons défiler sous nos yeux, classés, analysés, rattachés à leurs origines, replongés dans des textes officiels divers, des termes généraux tels que *apices*, *chartae*, *epistula*, *litterae* ou bien *auctoritas*[1], *constitutum*, *decretum*, *iussio* ; des verbes tels que *commonere*, *concedere*, *decernere*, *declarare* ; des termes techniques comme *amissio*, *damnum*, *discrimen*, *infamia*, des appellations protocolaires comme *excellentia* et *eminentia*, *spectabilitas* et *sublimitas*, *devotio* et *sollicitudo*[2].

Bref, l'ingénieuse étude de M. Fridh se double d'un précieux inven-

1. On se permet ici de signaler à M. Fridh que deux travaux pourraient profitablement figurer dans sa bibliographie : R. Heinze, *Auctorias*, in *Hermes*, LX [1925], p. 348 ; A. Magdelain, *Auctoritas principis*, Paris, Belles-Lettres, 1947 ; ouvrages auxquels il convient de joindre dès maintenant la thèse, en cours d'impression, de M. J.-P. Brisson : *Auctoritas dans le vocabulaire des écrivains latins chrétiens et ses applications au siège apostolique de l'avènement de Damase à la mort de Léon le Grand.*

2. De même, à propos des titulatures, pourrait être ajouté à la bibliographie : L. Berlinger, *Beiträge zu der inoffiziellen Titulatur der römischen Kaiser*. Diss. Breslau, 1935.

taire critique qu'apprécieront certainement les juristes et les philologues dont la tâche sera d'ailleurs facilitée par la consultation de plusieurs bons *Index* placés en fin de volume. Le lecteur français se doit d'ajouter que M. Fridh manie la langue française avec une clarté et une correction quasi impeccables.

Jean COLLART.

Serafim da SILVA NETO, *Fontes do latim vulgar (O Appendix Probi)*, 3e éd. (Biblioteca Brasileira de filologia, nº 10) : Rio de Janeiro, Livraria Academica, 1956, 256 pages.

Le bon travailleur qu'est Silva Neto peut être fier d'un ouvrage qui, publié d'abord dès 1938 (cf. cette *Revue*, t. XXVII, p. 280), en est aujourd'hui à sa troisième édition. Indice d'abord de l'intérêt qu'a suscité l'auteur dans son pays pour les études de bas-latin. Témoignage aussi des efforts réalisés au cours d'une carrière laborieuse, disputée entre maintes tâches, inspirée par le scrupule du perfectionnement. L'ouvrage est diminué de trois chapitres qui créaient quelque disparate et qui, développés, feront l'objet d'un volume à part : *Que é latim vulgar? — A formação do latim corrente — Fontes do latim corrente* ; il se trouve ainsi plus rigoureusement centré sur l'*Appendix Probi*, dont le commentaire bénéficie d'améliorations et additions.

Les pages 27 et 52 contiennent une introduction au texte, avec un exposé de la controverse relative à l'origine de l'auteur, et une mise à jour de la bibliographie ; le commentaire proprement dit, qui est la partie essentielle de l'ouvrage, comprend les pages 65 à 183, parfois avec des développements qui constituent de véritables monographies, par exemple, sur le traitement de *c/g* (p. 80-84), sur l'interférence des différences de timbre et des différences de quantité (p. 88-94). M. Silva Neto a la curiosité et le souci de s'attaquer aux questions difficiles, et Dieu sait qu'elles abondent dans l'*Appendix*. Le fait que la descendance portugaise est souvent invoquée pour résoudre des problèmes de roman commun constitue un enrichissement qui ne pouvait trouver garant plus autorisé.

J. MAROUZEAU.

Chr. MOHRMANN, *Latin vulgaire, latin des chrétiens, latin médiéval* : Paris, Klincksieck, 1955, 54 pages.

Trois articles parus de 1950 à 1952 constituent la matière de ce petit ouvrage. La liaison se fait aisément entre les trois parties, d'une part parce que les sujets étudiés se conditionnent mutuellement, ensuite parce que l'auteur les aborde avec l'unité de vues que l'on connaît.

Il s'agit d'abord de dire ce qu'on entend par « latin vulgaire » : langue populaire, définie par ses caractères structurels, ou langue commune posée comme proto-roman? L'auteur n'hésite pas à prendre parti : la comparaison qui conduirait à reconstituer un roman commun ne nous fournit que des éléments ; elle ne nous met pas en présence d'une langue réelle et vivante ; celle-ci est dans les textes, discernable à travers le latin littéraire, à condition de tenir compte des chevauchements signalés par l'école de Löfstedt, et aussi d'apprécier à sa valeur l'influence du christianisme, qui, selon Mlle Mohrmann, a été double : d'abord de désorganisation, puis d'unification.

On voit comme par ce biais se trouve posée la fameuse question de la « langue des chrétiens », que l'école hollandaise a formulée en des termes catégoriques, et qui fait l'objet du second chapitre.

Question posée, dis-je bien, mais qui divise encore les spécialistes du bas-latin. Mlle Mohrmann n'a pas de peine à démontrer victorieusement ce que Clément d'Alexandrie appelle si lumineusement τὴν ἐν Χριστῷ νεολαίαν τῆς ἀνθρωπότητος, à savoir la réalité et la conscience dans le corps social d'une particularisation culturelle qu'on peut qualifier de « chrétienté » en un sens rigoureux.

Quant à définir un idiome des chrétiens comme langue de groupe, Mlle Mohrmann reconnaissait en 1951 (date de la publication du deuxième article) qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce sens (p. 21). Ce n'est pas ici le lieu d'instituer une discussion d'ensemble ; je me demande seulement si un moyen d'aboutir à une entente ne serait pas de se méfier de la terminologie : « idiome chrétien » ou « langue des chrétiens » dit Mlle Mohrmann ; l'expression choque ceux qui s'en tiennent au concept commun de « langue », à ce qu'il comporte de différenciation et de spécialisation ; le terme de « langage », avec ce qu'il admet d'imprécision et de nuances, rencontrerait peut-être moins d'opposition. Nous ne serions pas en peine chez nous de définir un langage des prédicateurs, des politiciens, de la liturgie (cf. p. 43), de la finance, de l'usine..., mais la notion de langue comporte des éléments de définition qui conduisent à en restreindre rigoureusement l'usage.

Autre observation, connexe à la précédente : il n'échappe à personne que le plus grand nombre des exemples allégués pour définir la langue de groupe sont de termes techniques ou du moins spéciaux (cf. ceux des p. 22 et 24) et souvent de termes d'emprunt. Or, si l'on parle de langue, sans plus de discrimination, il faut bien inclure dans la définition les éléments de la langue courante, commune, banale. Si le provençal, si même tel dialecte de France peut être qualifié de « langue » (langue d'oc, langue d'oïl), c'est parce que les différenciations qu'il accuse appartiennent à tout le domaine du langage, et non pas seulement à un do-

maine de notions particulier ou à un groupe culturel. Me fais-je illusion en pensant que les polémiques suscitées par le lancement du latin chrétien manqueraient un peu d'aliment si l'on cherchait un compromis dans ce sens?

Je n'ose guère aborder l'examen du troisième chapitre, dont l'objet échappe à ma compétence : comment caractériser le latin médiéval en tant que phénomène linguistique et littéraire? Je me borne à apprécier la valeur de la formule qu'après lucide examen des théories proposées l'auteur adopte pour qualifier cette langue (il s'agit bien, cette fois, éminemment d'une langue) : idiome de la « respublica clericorum », c'est-à-dire, selon la formule parlante de L. Bieler, une « langue sans peuple », fondée non sur une communauté ethnique, mais sur la tradition d'une collectivité ; donc langue maintenue par une tradition presque nécessairement littéraire, mais qui échappe à l'immobilisme parce que « l'humanisme médiéval n'est pas un emprunt passif et servile, parce qu'il représente une conquête progressive » (p. 44-45), donc un élément de vie. La tradition profane, maintenue par l'école, a été vivifiée par la mentalité chrétienne, et en particulier, pense M^lle^ Mohrmann, par l'augustinisme. Je trouve là le principe d'une orientation dont pourraient s'inspirer les études, demeurées souvent étrangères aux méthodes de la linguistique (p. 37), de certains spécialistes du latin médiéval, et les vues de l'auteur me paraissent propres à inspirer une nouvelle orientation des enquêtes dans ce domaine que son immensité condamne à être presque une « terra incognita ».

J. Marouzeau.

Histoire littéraire.

Henry Bardon, *La littérature latine inconnue ;* t. II : *L'époque impériale* : Paris, Klincksieck, 1956, in-8°, 338 pages.

Félicitons d'abord M. Bardon de son activité : le premier tome a paru en 1952 (cf. cette *Revue*, t. XXX, p. 392), et voici déjà la conclusion de cet ouvrage original. Nous en sommes à l'Empire, et l'on sait que sa thèse sur *Les empereurs et les lettres latines* a donné sur ce point à l'auteur une compétence hors pair. Dans toute la mesure du possible est évité l'écueil d'une pareille tentative : s'en tenir à des listes de noms propres. Les silhouettes sont bien tracées et, dès qu'il y a matière, nous avons des portraits vraiment fouillés.

Tel celui de Varius ; d'heureuses formules : le *de Morte* devait être « une synthèse d'Ennius et de Lucrèce sous l'égide de Catulle » ; des mises au point scientifiques : réfutation des imprudentes théories d'Unger et de Garrod ; conclusion mettant bien à sa place le rival et l'éditeur de Virgile. De Pomponius Secundus : discussion sur la date de